PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pays de Mormal
Communauté de Communes

Emi
Éducation aux médias et à l'information

Appel à candidatures

EN DIRECTION DES JOURNALISTES

RÉSIDENCE-MISSION À DES FINS D'EDUCATION AUX MÉDIAS, À L'INFORMATION SUR LE THÈME D'INSPIRATION

« En quête d'histoire(s), le Pays de Mormal, un pont entre le réel et le merveilleux »

1 RÉSIDENCE-MISSION EMI
DU 1ER MARS 2027 AU 02 JUILLET 2027
(SEMAINE D'IMMERSION DU 02/11/2026 AU 06/11/2026)

Dans le cadre du contrat local
d'éducation artistique
de la communauté de communes
du Pays de Mormal

En partenariat avec
la direction régionale des affaires
culturelles des
Hauts-de-France, le rectorat de
l'académie de Lille
la direction des services
départementaux de
l'éducation nationale du Nord

En lien avec
le conseil départemental du Nord

LE PROJET DU TERRITOIRE

Une vraie politique de développement culturel a été mise en place dès 2013. La communauté de communes du Pays de Mormal développe donc ses actions en fonctions des axes de développement précisés dans ses projets culturels triennaux.

La culture revêt de nombreux enjeux pour les territoires et leurs habitants. Outre les enjeux économiques, sociaux et bien sûr artistiques, s'engager en faveur d'une politique culturelle de territoire revêt de vrais enjeux démocratiques.
Les projets culturels renforcent le développement économique des territoires ruraux, favorisent le renouvellement du lien social et contribuent à améliorer la qualité de vie des habitants.
S'engager en faveur de la culture suppose la nécessaire collaboration entre acteurs quel que soit leur horizon.

Ils renforcent l'idée que la mise en place du processus culturel et l'impulsion de dynamiques culturelles sur les territoires se fait dans la coopération entre tous les acteurs et non pas dans la concurrence.

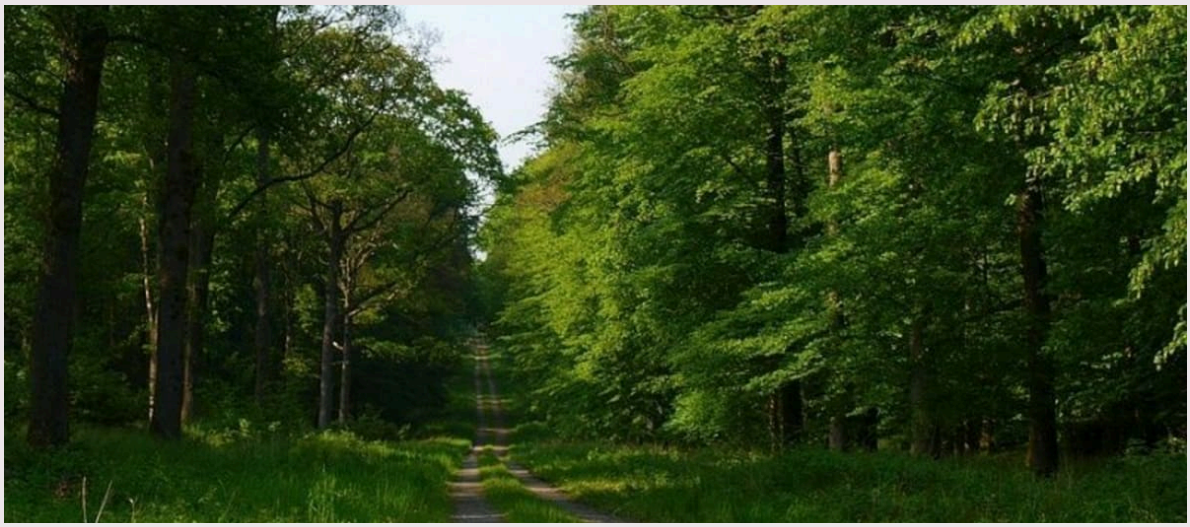

La collectivité souhaite explorer avec les artistes et le-la journaliste qui seront retenus et l'ensemble des acteurs du territoire les axes suivants : **une résidence mission dédiée à la fois au champ du social, aux jeunesses et à la valorisation des patrimoines comme enjeu de compréhension du territoire.**

Les acteurs du territoire se sont en effet engagés à lutter contre les faiblesses sociales et ont choisi de travailler ensemble afin de penser et construire des solutions plus adaptées et solidaires : déploiement d'une offre pour aider à la reconstruction et au bien-être, accompagnement et accessibilité dans les parcours de vie et de santé, créer de nouvelles passerelles incitant l'ouverture sociale et culturelle etc. De nouveaux dispositifs existent sur le territoire, tels que la Communauté Amies des Aînés, ou encore la politique « handicap ». L'accès à la culture pour tous, y compris pour les personnes en difficulté sociale est un enjeu au plan local.

Une proportion de la population âgée de 15 à 25 ans est particulièrement fragilisée sur le territoire : non diplômée, en recherche d'emploi etc. Elle mérite donc une double attention relevant à la fois du champ social et de celui de la jeunesse. **Le Pays de Mormal a donc décidé de faire de la jeunesse un de ses axes prioritaires dans le cadre de ce CLEA**. Le territoire compte plusieurs structures et associations socio-culturelles œuvrant en direction de la jeunesse, de la petite enfance et aux jeunes adultes.

Le droit d'accéder à la culture est un réel vecteur d'épanouissement, de partage, de communication, d'échange, de lien social… **En un mot, l'accès à la culture contribue pleinement au mieux-être de l'ensemble des habitants.**

Les habitants occupent un territoire aux patrimoines naturel et culturel d'exception. Le Pays de Mormal s'articule autour de la forêt de Mormal, le plus grand massif forestier des Hauts-de-France. Son paysage est marqué par le bocage, avec les prairies humides de la Sambre et sa biodiversité, ponctué par un riche patrimoine architectural (églises, châteaux, kiosques, chapelles, lavoirs, musées etc.) L'ensemble de ces patrimoines vient créer une identité locale et un lien entre chacun des habitants du territoire.

Par le partage et la transmission de ces richesses, le patrimoine offre un socle commun aux habitants du territoire. Sa mise en valeur et la sensibilisation de la population à son sujet permettrait de renforcer l'identité locale et de donner une image positive du territoire aux habitants et aux touristes.
Toutes les communes du Pays de Mormal bénéficient d'actions culturelles, peu importe leur taille et les équipements dont elles disposent.

Le monde rural est synonyme de public empêché, moins mobilisé, notamment du fait des difficultés de mobilité. L'accessibilité reste une caractéristique distinctive de la ruralité, de même que la fréquentation est plus segmentée. On constate plus de distances physiques.
Il est également important de repenser les rapports aux lieux : lieux de création, lieux de diffusion et lieux de vie. Il paraît nécessaire de sortir des lieux dédiés à la culture pour aller à la rencontre de nouveaux publics. Souvent, la culture ou les lieux associés restent intimidants pour la population. Ainsi, est-il important de « dédramatiser ces lieux », et de trouver d'autres lieux de diffusion et d'actions, originaux ou inhabituels (marchés, cafés, commerces de proximité, galerie marchande, grange…). On pourrait même citer les représentations chez l'habitant ou dans les lieux de travail des habitants. La culture se déplace ainsi dans les « espaces de proximité », rencontre le quotidien. Diffuser dans d'autres lieux invite aussi à renouveler des pratiques artistiques.

CARACTÉRISTIQUE DU TERRITOIRE

Le territoire d'action sur lequel se déploie la résidence-mission, la communauté de communes du Pays de Mormal située au sud du département du Nord, compte une population d'environ 49 000 habitants. Il s'agit d'un territoire rural, étendu en superficie, qui regroupe 52 communes :

Audignies, Bavay, Beaudignies, Bellignies, Bettrechies, Bousies, Bry, Croix-Caluyau, Englefontaine, Eth, Le Favril, La Flamengrie, Fontaine-au-bois, Forêt-en-Cambrésis, Frasnoy, Ghissignies, Gommegnies, Gussignies, Hargnies, Hecq, Hon-Hergies, Houdain-Lez-Bavay, Jenlain, Jolimetz, Landrecies, Le Quesnoy, L'Orée de Mormal, Locquignol, La Longueville, Louvignies-Quesnoy, Maresches, Maroilles, Mecquignies, Neuville-en-Avesnois, Obies, Orsinval, Poix-du-Nord, Potelle, Preux-au-bois, Preux-au-Sart, Raucourt-au-bois, Robersart, Ruesnes, Saint-Waast, Salesches, Sepmeries, Taisnières-sur-hon, Vendegies-au-bois, Villereau, Villers-Pol, Wargnies-le-Grand, Wargnies-le-Petit.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté de communes le lien suivant vous dirige sur son site Internet dédié : **www.paysdemormal.fr**

Partenaires scolaires

Le territoire est traversé par 3 circonscriptions scolaires : Avesnes- Le Quesnoy, Avesnes- Aulnoye, Cambrai – Le Cateau.

Cela représente pour l'enseignement public :

- 44 écoles maternelles et élémentaires,
- 4 collèges (Bavay, Landrecies, Le Quesnoy, Poix du Nord) dont 1 classe CHAM à Bavay
- 3 lycées (Bavay, Landrecies, Le Quesnoy)
- 1 lycée d'enseignement général technologique et agricole (Le Quesnoy)

Pour l'enseignement privé sous contrat :
- 2 écoles maternelles et élémentaires, 1 collège et 1 lycée.

Ces différents établissements d'enseignement constituent autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Associations

Par ailleurs, il existe, sur le territoire intercommunal, des associations dirigées vers les enfants et les jeunes, en dehors du temps scolaire, de structures de loisirs ou d'instances diverses qu'il est intéressant de porter à la connaissance des différents artistes-candidats :

Citons sans être toutefois exhaustif :
- les centres de loisirs intercommunaux (ALSH) sur 9 communes
- le relais petite enfance intercommunal
-

Il s'agit là aussi d'autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Partenaires sociaux et santé

Dans le cadre du CLEA qui se décline « tout au long de la vie », sont également concernés les maisons de retraite (EHPAD) de Bavay, Landrecies, Le Quesnoy, Maroilles, Preux au bois, Villereau et le centre social de Landrecies.

- L'UTPAS (Unité territoriale de prévention et d'action sociale), la mission locale, la France Service, France Travail, Pep's Emploi, et autres structure sociales
- L'Association Les Papillons blancs, l'association Mots et merveilles, l'association Familles Rurales
- L'ESAT AFEJI « Les ateliers Quercitains »
- L'ADACI
- Le SSIAD (service de soins infirmiers à Domicile),

De nombreux autres partenaires présents sur le territoire :

- Le Parc naturel régional de l'Avesnois
- Les associations de commerçants
- Les producteurs, marchés…
- Les Offices de tourisme, etc.

Structures culturelles du territoire

Enfin, ce projet fédérateur prend particulièrement sur les structures culturelles du territoire qui sont, de fait, les partenaires incontournables de la résidence-mission, particulièrement susceptibles de démultiplier les effets de la présence de l'artiste. Ces structures sont:

- Le Forum Antique de Bavay, le musée néo-zélandais de la Libération du Quesnoy, le musée des évolutions de Bousies, le musée de la pierre bleue à Bellignies, le musée Dupleix à Landrecies
- Les écoles de musique
- Les harmonies municipales et les chorales
- Le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal
- Le théâtre municipal des 3 Chênes de Le Quesnoy
- La Chambre d'eau à Le Favril
- Le réseau des 23 bibliothèques communales en lien avec la médiathèque Départementale du Nord.

Les médias présents sur le territoire :

Presse écrite : Voix-du-Nord, la Sambre, l'Observateur
Radio : Canal FM (située à Aulnoye-Aymeries sur le territoire de Maubeuge, travaille avec tout l'Avesnois dont le Pays de Mormal)
Webtélé : Avesnois TV
Journalistes indépendants

CADRE DE LA RÉSIDENCE-MISSION

Animés par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture en se donnant un objectif ambitieux de généralisation d'une éducation artistique et culturelle en faveur des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de son territoire et en contribuant ainsi à la constitution de leur parcours d'éducation artistique et culturel, la communauté de communes du Pays de Mormal en partenariat étroit avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de- France (DRAC), le rectorat de l'académie de Lille – délégation régionale Académique pour l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC) et la direction départementale des services de l'éducation nationale – (DSDEN – Nord) et en lien avec le conseil départemental du Nord et le conseil régional des Hauts-de-France proposent une résidence-mission destinée à un-e journaliste à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression.

La résidence-mission qui fait l'objet de ce présent appel à candidatures sera attribuée à un-e journaliste soucieux de sensibiliser les habitants, en particulier la jeunesse et le public éloigné des pratiques liées au journalisme, à l'information et à l'image.
Pour la nouvelle année du CLEA 2026-2027, des artistes avec pour thème d'inspiration : « En quête d'histoire(s), le Pays de Mormal, un pont entre le réel et le merveilleux » seront sélectionnés par un jury. Ces artistes seront en résidence en même temps que le-la journaliste.

Ces partenaires sont en mesure de lancer cette offre sachant qu'ils peuvent l'appuyer sur la force et l'énergie collectives des très nombreux acteurs locaux de l'éducation artistique et culturelle, qu'ils soient professionnels de la culture, enseignants, animateurs, éducateurs, médiateurs travailleurs sociaux, professionnels de la santé, etc.

Cette résidence-mission prend place dans le cadre du contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A.) qui **rassemble, de manière pluriannuelle, les différents pouvoirs publics précités.**

Mission proposée au journaliste-résident

Convaincue de la pertinence de cette proposition pour les publics et les acteurs éducatifs de son territoire, la communauté de communes du Pays de Mormal souhaite développer son engagement en faveur de l'éducation aux médias pour l'année scolaire 2026-2027 en invitant un-e journaliste professionnel-le dans le respect de son indépendance.

Ceci afin :

- de fédérer tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité d'un public diversifié (de la maternelle aux séniors, aux publics éloignés, aux personnes en situation de handicap, etc) pour mener à bien des actions d'éducation aux médias
- d'accompagner, sur une durée de quatre mois, des équipes volontaires d'acteurs de l'enseignement, de l'éducatif et de la culture (réseau des bibliothèques, professeurs, éducateurs, animateurs, professionnels de l'action sociale, professionnels de la culture, responsables associatifs, etc.) dans la production et la coproduction de ressources et outils pédagogiques afin d'encourager à une meilleure perception des enjeux liés à l'information et à la liberté d'expression au sein de leurs structures
- de prendre en compte, en un tel projet, sans qu'il y ait pour autant instrumentalisation, les objectifs pédagogiques, éducatifs, culturels et de développement de pratiques portés et exprimés par les équipes engagées
- d'envisager cette action comme un jalon susceptible de nourrir, de prolonger, d'enrichir, éventuellement de questionner sa propre démarche de journaliste
- de venir résider, accompagné, si la chose est possible, d'un ensemble de productions journalistiques déjà réalisées (reportages, articles, émissions d'informations, photo- reportages, web-documentaires, blogs, etc. …) à des fins de diffusion intensive sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Mormal, durant la période de résidence, voire dès l'amont de celle-ci, en lieux divers
- de renforcer les actions menées au niveau national par des associations qui interviennent auprès des jeunes, dans le cadre scolaire ou en dehors du temps scolaire.

De façon plus précise, la résidence-mission aura pour objectif :

• de faire découvrir le métier de journaliste et ses problématiques actuelles ;
• de sensibiliser aux enjeux de la liberté d'expression ;
• de donner à voir et à comprendre le processus de production de l'information et d'aider à son décryptage ;
•d'encourager le développement d'une pratique consciente et responsable des différents médias, des réseaux sociaux et d'Internet de façon générale ;
• de faire émerger des projets innovants et créatifs ainsi que de nouveaux outils répondant aux objectifs précités.

Le-la journaliste proposera pour cela des interventions ponctuelles, expérimentales et participatives en accord avec les objectifs pédagogiques des structures éducatives participantes et se déclinera, dans l'idéal, sous forme de trois volets :

- des actions de formation à destination des acteurs éducatifs. Ce volet constitue l'axe premier de la résidence dans la mesure où il est le plus susceptible d'inciter les professionnels à s'engager activement dans une dynamique collective autour de l'éducation aux médias et à en faire bénéficier leurs publics ;
- des actions éducatives en direction des publics et de l'intergénérationnel ;
- la diffusion des productions du journaliste invité, temps de conférences – débats – échanges

À PROPOS DU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURES

Il est donc recherché en vue de cette résidence- mission qui va se déployer sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Mormal deux artistes de tous domaines d'expression artistique dont la démarche et la recherche s'inscrivent délibérément dans le champ de la création contemporaine.

Il est également en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Le-la journaliste retenu-e est appelé-e à résider effectivement sur le territoire et à se rendre disponible, de manière exclusive, pour la mission. Il ou elle doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

La période de résidence est prévue du **1er mars 2027 au 02 juillet 2027** avec une semaine de congés à définir en cours de résidence.
Il s'agit donc d'une résidence de **4 mois pleins consécutifs** qui comprend en amont **une semaine d'immersion sur le territoire du lundi 02 au vendredi 06 novembre 2026.**

La résidence s'organise de la manière suivante :

Découverte/immersion en amont des résidences-mission

Une semaine d'immersion et de découverte (du **02/11/2026** au **06/11/2026**) est proposée en amont du démarrage des résidences CLEA et EMI à proprement parler, afin que les artistes et le-la journaliste retenus puissent se familiariser avec le territoire d'action, affiner leur compréhension du cahier des charges de la résidence-mission et rencontrer les opérateurs culturels afin d'envisager le plus en amont possible les temps de diffusion.

Un temps de rencontre préalable avec les équipes pédagogiques est prévu lors de cette semaine. Les artistes et le-la journaliste sont invités dans ce cadre à participer à **une 27ème heure artistique** : animation pédagogique destinée aux enseignants (1er et 2nd degré) mais également aux professionnels du champ culturel, social, médico-social …

Durant cette semaine d'immersion, aura lieu la 27ème heure artistique. Ceci reste un moment privilégié pour la rencontre entre partenaires, journaliste EMI et artistes du Clea.

Déploiement de la résidence-mission

Celle-ci se veut “tout au long de la vie” de la petite enfance aux personnes âgées.

Une seconde phase d’une durée de 16 semaines 1/2 au cours desquelles le-la journaliste rencontre des équipes d’enseignants et/ou des équipes de professionnels de l’éducatif, du périscolaire et du hors temps scolaire : animateurs, éducateurs, médiateurs, professionnels de la culture, de l’action sociale, de la santé, de la justice ou d’autres collectivités, tous invités à mettre en place la co-construction de projets avec le-la journaliste résident-e.

Cette phase est ensuite consacrée à la mise en œuvre des projets imaginés conjointement, au bénéfice des publics accompagnés.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le-la journaliste sélectionné-e bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de **24 000 euros net**.

Il est précisé ici que le coût total employeur pour la durée de la résidence (**17 semaines et demie**) ne peut excéder en aucun cas 24 000 euros.

Ce montant correspond au coût total employeur (comprenant la rémunération, les charges et cotisations afférentes, ainsi que les droits d’auteur si le résident est concerné). Ce sont les contributions respectives de la communauté de communes du Pays de Mormal et de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts de France qui permettent cet emploi.

A ce titre, un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs des partenaires et du journaliste-résident est signé avant le début de la résidence- mission.
Les frais de déplacement du-de la journaliste-résident-e sur le territoire d’action (sur la base d’un forfait de **1 000€ TTC pour les 4 mois**) et les frais relatifs à l’hébergement sont pris en charge (sur la base d’un forfait de **4 500€ TTC**).

Enfin, deux voyages aller-retour du lieu de domicile du-de la journaliste-résidente au territoire de résidence est également pris en charge par la communauté de communes du Pays de Mormal (un a/r pour la semaine d’immersion et un a/r pour la résidence).
En revanche, les autres éventuels voyages du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge du-de la journaliste-résident-e.
.

ACCOMPAGNEMENT

C'est le service culture de la communauté de communes qui sera en lien étroit avec les autres partenaires à l'initiative de la résidence-mission, l'opératrice de l'action.

À ce titre, le service culture de la communauté de communes, structure opératrice :

- accompagne le-la journaliste-résident-e afin de le guider dans sa découverte du territoire ;
- veille aux bonnes conditions de
- organise techniquement la résidence avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action, avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des principaux, des proviseurs et des professeurs référents, les rencontres avec les équipes pédagogiques et aide à la réalisation des gestes artistique qui peuvent en naître
- facilite avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître

Les services locaux de l'éducation nationale, pour leur part :

- accompagnent le-la journaliste-résident-e et les équipes enseignantes (écoles, collèges, lycées et lycées professionnels) dans l'élaboration et la réalisation des gestes artistiques avec notamment le concours des professeurs-missionnés ou conseillers pédagogiques référents désignés par l'éducation nationale (DRAEAC et DSDEN)

- La communauté de communes organise par ailleurs la communication en faveur de cette résidence et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, elle suit également la relation aux médias.

Enfin, une information générale à destination de la population, dans son ensemble, est également assurée par la communauté de communes du Pays de Mormal.

TRANSITION ECOLOGIQUE

Pour s’engager vers une transition globale, il est essentiel que les acteurs du secteur culturel, au même titre que ceux d’autres champs, économiques ou sociaux, s’interrogent sur leurs propres pratiques, qu’ils s’agissent des modes de production, des processus à l’œuvre au sein même des contenus artistiques ou des pratiques.

Le présent appel à candidatures invite ainsi les candidats à se saisir pleinement de cet enjeu dans ses dimensions sociale, sociétale, environnementale en faisant émerger des propositions et des espaces de dialogue inédits tenant compte :

- du principe de modération en initiant des pratiques plus durables privilégiant notamment le réemploi, la réutilisation et le recyclage, la valorisation des ressources locales et des patrimoines, etc. ;
- de la sobriété numérique afin de concourir à la réduction de l’empreinte numérique culturelle
- des mobilités en conciliant le défi d’aller chercher de nouveaux publics, de toucher la jeunesse, tout en réduisant l’impact carbone de leur mobilité qui est l’une des premières sources d’empreinte carbone de la culture ;
- des enjeux environnementaux afin d’inventer les territoires et les paysages de demain ;
- de la diversité et des droits culturels en favorisant les interactions entre les cultures.

COMMENT CANDIDATER ?

Si vous êtes journaliste professionnel-le, français-e ou étranger-e, désireux-euse d'accompagner les différentes équipes de professionnels qui sont, sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Mormal, en charge ou en responsabilité d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes, en temps scolaire/universitaire ou péri et hors scolaire/universitaire, dans leur envie de dynamique collective en faveur d'une éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression, soyez en remercié-e.

Il vous suffit alors d'adresser par voie électronique uniquement, avant **dimanche 08 février 2026 dernier délai**,
à l'adresse suivante:

b.bureau@cc-paysdemormal.fr

(sujet : EMI Pays de Mormal 2025-2026 / suivi du nom du journaliste)

- un ***dossier unique de quinze pages maximum*** sous format PDF comprenant :
- un courrier de candidature faisant à la fois état d'une bonne compréhension de la mission et de vos motivations, ce courriel gagnant très certainement à évoquer déjà certaines des pistes que vous aimeriez emprunter et développer avec les équipes précitées,
- votre *curriculum vitae*,
- si déjà disponible, un dossier faisant état de celles de vos démarches professionnelles que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection. Il peut s'agir également, s'il existe d'ores et déjà, d'un site internet ou d'un blog qui vous est propre,
- si cela vous semble pertinent par rapport à votre propre parcours professionnel, une liste de vos différentes productions journalistiques que vous proposez de rendre disponibles pour une diffusion intensive sur le territoire.

ANNONCE DU-DE LA JOURNALISTE-RÉSIDENT-E RETENU-E:
Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires locaux.
La date de l'entretien est fixée au jeudi 12 mars 2026 (Disponibilité demandée)
Le nom du-de la journaliste retenu-e sera annoncé la semaine qui suivra l'entretien.

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Adressez vos courriels ou appels à :
Service culture et patrimoine, communauté de communes du Pays de Mormal
b.bureau@cc-paysdemormal.fr / 03 27 39 89 94

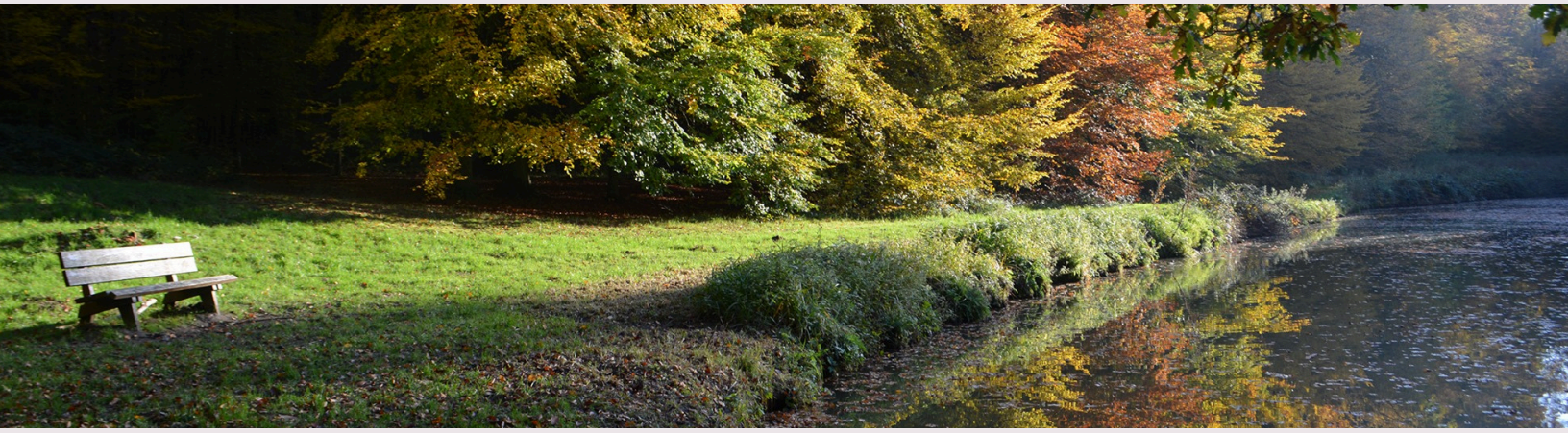

Service Culture & Patrimoine

59, rue Pierre Mathieu
59570 Bavay

Tél. 03.27.39.82.93

https://cc-paysdemormal.fr